



COMPÉTITIONS CONCOURS DÉDIÉS F3-F4 POUR LA SAISON 2025-2026

Note d'information avant inscription

Les concours triples dédiés F3-F4 sont des compétitions officielles qui qualifient au championnat de France.

5 concours dédiés, les équipes s'engagent à participer à ces 5 journées.

- Les dates :**
- Samedi 22 novembre : Boulodrome couvert.
 - Samedi 24 janvier : Boulodrome couvert.
 - Samedi 21 mars : Boulodrome extérieur ou couvert.
 - Samedi 25 avril : Boulodrome extérieur.
 - Samedi 9 mai : Boulodrome extérieur.

Au bout de ces 5 journées, un classement des équipes sera établi. Suivant le nombre d'équipes inscrites, les « X » **premières équipes** (nombre à confirmer suivant le quota attribué au CBDA par la FFSB) seront qualifiées pour les championnats de France. Les autres équipes pourront participer aux Fédéraux triples F3-F4 dans la formation de leur choix.

REGLEMENTATION FFSB.

COMPOSITION D'UNE EQUIPE :

Déclaration d'équipe avec 2 joueuses ou 3 joueuses ou 4 joueuses du même secteur.

2 joueuses minimum de l'équipe de base devront être présentes.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Les concours dédiés se dérouleront en 8 triples par groupe de 4 ou 12 triples par groupe de 4.

Dans le groupe, chaque équipe rencontre les 3 autres, un classement est ensuite établi. Le premier de chaque groupe se qualifie pour la finale. Les 3 autres équipes font une partie de classement. Les parties se disputent en 13 points ou 1 heure 45. Si partie office ou forfait, la partie sera gagnée 13 à 7 suivant la réglementation fédérale.

En cas d'égalité à l'issue des parties de groupe :

1/ Si l'égalité concerne 2 équipes, celle-ci seront départagées par l'opposition directe.

2/ Si l'égalité concerne 3 équipes, celle-ci seront départagées par le goal-average général puis au nombre de points marqués. Si l'égalité persiste entre 2 équipes, celle-ci seront départagées par l'opposition directe.

Après les parties de groupe : une finale oppose les 2 premiers de chaque groupe et une partie de classement oppose les 2 deuxièmes, les 2 troisièmes et les 2 quatrièmes.

Le montant des inscriptions ainsi que les indemnités perçues par parties gagnées seront notifiés dans le cahier des charges qui sera envoyé à chaque capitaine d'équipe inscrite.

HORAIRES DES PARTIES à confirmer : 1 heure 30 de jeu ou 13 points

8h00 à 9h30 : 1^{ère} partie de groupe A contre B et C contre D
10h15 à 11h45 : 2^{ème} partie de groupe A contre C et B contre D
14h00 à 15h30 : 3^{ème} partie de groupe A contre D et B contre C
16h15 à 17h45 : Finale et parties de classement

Inscriptions par email au CBDA : 01@ffboules.fr au plus tard le mercredi 20 août 2025.